

Técou, le 10 novembre 2025

Aux Conseillers Communautaires Titulaires et Suppléants  
de la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet

Objet : *Convocation au Conseil de communauté  
de la Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet*

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la prochaine réunion du Conseil de Communauté de la Communauté d'agglomération, qui se tiendra le :

**Lundi 17 novembre 2025 à 18h00**  
**Dans les locaux de la Communauté d'agglomération**  
**Le Nay - 81600 Técou**

L'ordre du jour du Conseil de Communauté sera le suivant :

Approbation procès-verbal

**1°) DELIBERATIONS**

01- Attributions de compensation définitives 2025 et prévisionnelles 2026

02- Décision modificative N°5 Budget principal

03- Décision modificative N°3 Budget Voirie

04- Décision modificative N°1 Budget Mobilité

05- Octroi d'une garantie d'emprunt à HLM La Cité jardins - Opération Lisle sur Tarn - Art poétique  
- Parc social public - Acquisition de 20 logements

06- Autorisation de signature des accords-cadres pour l' « Acquisition de matériels, équipements et petit matériel de restauration et de nettoyage pour la communauté d'agglomération Gaillac Graulhet »

07- Autorisation de signature des accords-cadres pour « Fourniture, livraison et montage de mobilier scolaire et restauration scolaire pour la Communauté d'Agglomération Gaillac Graulhet »

08- Avenants 1 aux lots 1, 3, 4, 5, 6, 7 et 8 et avenant 2 au lot 2 du marché de « Fourniture et livraison de repas en liaison froide pour la restauration des écoles, ALAE et ALSH de la Communauté d'Agglomération Gaillac Graulhet »

09- Avenant n°3 au contrat de concession de délégation de service public de la gestion de la cuisine en production de l'école de la Clavelle à Gaillac

10- Véhicule Kangoo CW-910-GH - Modification de la délibération 250\_2024 Transfert de la Compétence Assainissement et Eau Potable au Syndicat Mixte d'Alimentation en Eau Potable du Gaillacois

- 11- Ajustement des modalités d'application de la Redevance Spéciale pour les producteurs non ménagers de déchets ménagers et assimilés
- 12- Révision du Règlement intérieur d'accès au service de transport à la demande de la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet
- 13- Résiliation partielle du bail emphytéotique conclu avec PHOTOSOL SPV 1 du 28 juin 2017
- 14- Augmentation de la capacité d'accueil de la crèche Arc en ciel portant modification du tableau des effectifs
- 15- Complément participation financière aux frais de scolarité à la commune de Lavaur
- 16- Demande de dissolution du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) Orban-Fénols-Lasgraïsses et de création d'un nouvel RPI Cadalen-Fénols-Lasgraïsses à compter de la rentrée 2026
- 17- Rapport final sur la démarche « Bilan, diagnostic et perspectives institutionnelles »
- 18- Approbation de la modification des statuts du Syndicat mixte d'assainissement et d'Eau Potable du Gaillacois portant retrait de la compétence Défense incendie service public
- 19- Approbation des cartographies du patrimoine routier d'intervention communautaire en l'état actuel de la compétence Voirie

## 2°) QUESTIONS DIVERSES

## 3°) INFORMATIONS

Vous trouverez ci-joint une note explicative de synthèse relative à chaque point évoqué ci-dessus.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de toute ma considération.



Paul SALVADOR,  
Président de la Communauté d'agglomération

**Pouvoir** : Pour une bonne organisation de la réunion, il est demandé que le pouvoir soit retourné par mail à l'adresse [assemblee@gaillac-graulhet.fr](mailto:assemblee@gaillac-graulhet.fr) ou déposé au Bureau des assemblées **avant le lundi 17 novembre 2025 - 12h00.**